



## Quelques (bonnes) raisons de voter pour la liste CGT-INRA à la Commission Administrative Paritaire des Chargés de Recherche

*La Commission Administrative Paritaire des CR est composée pour moitié d'élus du personnel, et pour moitié de représentants de la Direction Générale. Elle traite des problèmes généraux du corps mais aussi des problèmes individuels.*

Vous êtes appelés à voter une nouvelle fois pour élire vos représentants, car au 1<sup>er</sup> tour la participation au scrutin du corps des Chargés de Recherche a été inférieure à 50 % des inscrits. Cette désaffection est sans doute due aux prérogatives limitées de la CAP des CR : les promotions CR2-CR1 et CR1-DR2 dépendent, malheureusement pour l'essentiel, de l'aval de la hiérarchie sur la base de l'évaluation par les CSS menée sans transparence ni contrôle réels.

Pourtant, tout au long des dernières mandatures, le travail des délégués CGT a permis de défendre avec succès les droits de nos collègues malmenés par leur hiérarchie, et de trouver des solutions pour des situations difficiles. C'est aussi l'action de nos délégués, reliée à une mobilisation syndicale unitaire, qui a permis d'empêcher un licenciement abusif en 2006 et de corriger nombre d'injustices dans les refus de passage en CR1.

En votant pour la liste présentée par la CGT, vous affirmerez que le rôle des CAP doit être renforcé afin que chaque CR ait les moyens de ne plus dépendre exclusivement de sa hiérarchie pour tous ses problèmes de carrière.

### Voter pour la CGT-INRA, c'est se prononcer pour une politique de recherche publique indépendante

L'avenir s'annonce très sombre pour les organismes de recherche menacés d'être au mieux des agences de moyens pilotées par les universités (Loi Pécresse sur les Universités- LRU, rapport Attali, discours de Sarkozy). **Pilotages à court terme et gestion sur projets sont néfastes** à des orientations soutenues et consistantes qui sont le fondement de toute recherche !

Face aux enjeux de recherche dans le contexte alimentaire et environnemental mondial, la recherche agronomique publique doit redevenir totalement indépendante d'intérêts financiers et de pressions locales, et ne plus dépendre de partenaires privés liés à l'INRA par des contrats exclusifs. L'INRA doit donc demeurer un **organisme public national de recherche agronomique au service de l'ensemble de la population**, ayant pleinement les moyens humains comme financiers de définir sa stratégie de recherche pour améliorer les connaissances et assurer sa mission de recherche finalisée.

Le **passage des UMR** (50 % des unités de l'INRA) avec personnels et crédits **sous la tutelle des universités**, qu'est en train de préparer le gouvernement, est une menace directe pour l'INRA et ses personnels. Nous avons toutes les « chances », comme CR, de nous retrouver avec éventuellement l'obligation d'enseigner à tous les niveaux de formation, et sous la houlette de présidents d'université aux pouvoirs accrus (droit de veto sur les nominations instauré par la LRU).

Dans ce cadre, l'avenir prévu par le **rapport Attali pour les jeunes chercheurs**, les thésards que nous étions il y a peu, ce n'est pas CR2 puis CR1, mais un contrat de 4 ans, éventuellement renouvelable puis... ! Cherchez une autre activité !!! **La précarité largement accrue** avec les contrats ANR deviendrait donc la norme. Déjà en 2008, il n'y a aucune création nette de poste de titulaire dans les EPST et dans les universités.

### Chargé de recherche à l'INRA, un métier de plus en plus difficile et de moins en moins gratifiant

Notre **contexte de travail** s'est considérablement **dégradé** au cours des dernières années. Alors que nous sommes rentrés à l'INRA avant tout pour faire de la recherche, nous sommes soumis à :

- *Une incitation permanente à « chasser » les contrats de tous types pour compenser la réduction de la dotation globale des unités, et d'autre part à assumer de plus en plus de tâches administratives. Quelle place pour la paillasse, le terrain et une réflexion scientifique sereine dans ces conditions ?*
- *Une compétition accrue entre équipes, voire au sein des équipes.*

- *La diminution continue du nombre de personnels techniques qui grève l'activité de nos unités et génère une explosion de CDD.*
- *Un blocage de nos carrières, avec d'abord les freins au passage CR2-CR1, puis le blocage à l'échelon terminal de CR1 (1/5 !).*
- *La transformation croissante de la promotion en DR2 en recrutement des futurs « managers » de l'INRA.*
- *Un mode d'évaluation partial, dépendant de la Direction Générale, qui désigne de son propre chef des « élus » en CSS.*
- *Une réduction du temps de travail largement illusoire pour la majorité d'entre nous, sans création d'emplois compensateurs.*
- *Des conditions salariales largement détériorées comme pour tous les fonctionnaires.*

Alors que l'énergie déployée par le personnel, avec nous CR en première ligne, permet aux équipes de survivre dans ces conditions difficiles, la Direction Générale fait peser sur nous des exigences disproportionnées, traduites en critères aveuglément comptables (« bibliocratie », nombre de publications dans des revues de rang élevé, nombre de contrats, brevets...). Ces critères ne tiennent pas compte des difficultés propres à chaque thématique, de la pénurie dans les laboratoires et des évolutions individuelles.

Nos délégués en CAP constatent les conséquences de cette dégradation, en particulier chez celles (ceux) qui sont les plus exposées, notamment les jeunes mères de famille pour lesquelles aucun accompagnement n'est prévu lors du retour de congés de maternité ou parental.

### **Les délégués CGT en CAP des chargés de recherche agiront pour :**

- **Rejeter** le rapport Attali, maintenir le statut titulaire de chercheur à temps plein pour recruter les jeunes chercheurs et mieux défendre les précaires de l'INRA.
- **Maintenir** tous les personnels des UMR sous gestion INRA.
- **Exiger** des crédits budgétaires récurrents suffisants.
- **Débloquer** l'échelle des CR1 par trois échelons supplémentaires alignés sur ceux de la grille des DR2.
- **Obtenir** un déroulement strictement parallèle des carrières des Maîtres de Conférence, des CR et des IR.
- **Redonner** à la promotion en DR2 le statut d'avancement normal des CR1.
- **Revaloriser** le point d'indice, améliorer la grille indiciaire.
- **Instaurer** une véritable procédure de mobilité égalitaire, en particulier pour les jeunes souhaitant se rapprocher de leur conjoint.
- **Garantir** l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation scientifique par des instances d'évaluation indépendantes, transparentes, acceptées et reconnues de tous, ce que ne sont ni les CSS, ni l'AERES. Nous réclamons la présence dans les CSS d'observateurs syndicaux, permettant de faire entendre les éléments de contexte propres aux chercheurs qui ne répondent pas obligatoirement aux critères ou aux souhaits de la direction.
- **Améliorer** les conditions de travail et libérer les chercheurs des tâches administratives en constante surenchère.
- **Faire cesser** les discriminations notamment envers les femmes CR, premières victimes de la course à la compétitivité, en particulier lorsque leur dévouement à la science doit céder un peu de place à leur dévouement maternel. L'écrasante majorité de femmes parmi les situations « difficiles » étudiées en CAP, est éloquente.
- **Refuser** que la pression de réussite exercée sur les CR rende ce métier peu à peu incompatible avec une vie familiale. Le droit au temps partiel doit être réellement pris en compte, y compris lors des évaluations.
- **Rétablir** les prérogatives des CAP des chercheurs pour qu'elles puissent être un réel recours aux CSS.

#### **Voter CGT-INRA**

*c'est se donner des délégués du personnel indépendants  
de la hiérarchie qui sauront vous informer  
et vous conseiller dans votre vie professionnelle,  
en toute confidentialité,  
c'est renforcer le poids de la CGT au CTP  
et dans les autres instances de l'INRA.*

#### **CANDIDATS CGT EN CR1**

Isabelle Denis (Jouy)  
Laurent Ferrier (Toulouse)  
Pascale Maillard (Nancy)  
Virginie Galeote (Montpellier)

#### **CANDIDATS CGT EN CR2**

Isabelle Litrico (Lusignan),  
Hendrik Davi (Avignon)  
Elzbieta Frak (Lusignan)  
Gilles Le Moguedec (Nancy)